

Espaço clínico de interlocução e construção de referências para reflexões
sobre o Modelo de Atenção a Saúde Mental de Minas Gerais - CAPS

COMMENT S'ORIENTER DANS LE TRANSFERT[1]

Alfredo Zenoni
Membre de l'Association Mondiale de Psychanalyse (AMP)

Résumé: L´auteur propose de travailler le maniement du transfert, dans la psychose, en tenant compte de l´inversion du vecteur transférentiel qui, dans la névrose, va du sujet vers l´Autre. Alors que, dans la névrose, il s´agit le plus souvent de la question adressée par le sujet à l´Autre, supposé contenir l´être qui lui manque en tant qu´objet cause du désir, dans la psychose c´est plutôt du côté du sujet qui se retrouve l´être manquant à l´Autre. D´où la certitude, manifestée par le psychotique, d´être toujours concerné par l´Autre. En considérant ces aspects, l´auteur envisage d'orienter un maniement clinique qui consiste à traiter le transfert de celui qui s´occupe de la clinique de la psychose, ce qui comporte un vidage destiné à rendre plus supportable l´adresse que le sujet psychotique se voit occuper au regard de l´Autre auquel il a affaire.
Mots clefs: psychose, inversion du transfert, maniement clinique

Summary: L autor proposes to work the handling of the transfer, in the psychosis, by taking account of l´inversion of the tranferential vector which, in the neurosis, goes from the subject towards l´Autre. Then that, in the neurosis, it s´agit generally of the question addressed by the subject to l´Autre, supposed to contain l´être which it misses in so much qu´objet causes desire, in the psychosis c´est rather on the side of subject which finds l´être lack with l´Autre. D´où the certainty, expressed by the psychotic, d´être always concerned with l´Autre. By considering these aspects, l autor plans to direct a clinical handling which consists in treating the transfer of that which s´occupe of the private clinic of the psychosis, which comprises a emptying intended to return more bearable l adress than the subject psychotic is seen occupying with glance of l´Autre to which it deals.
Key words: psychosis, inversion of the transfer, clinical handling.

[1] Reprise d'un exposé tenu au Foyer de l'Equipe en vue de la journée 2006 du « Réseau 2 ».

Le thème de la journée de l'année prochaine « Des réponses au transfert » nous place dans un autre abord de la clinique des psychoses et de la pratique avec des sujets psychotiques que le thème « Symptôme et lien social »[2]. Comparée à la notion de « sinthome », qui se situe plus dans la perspective d'une solution que dans celle d'un problème, la « réponse au transfert » nous ramène, au contraire, à un moment plus problématique de la clinique de psychoses, qui est aussi un moment plus problématique de la pratique.

Freud considérait que le traitement psychanalytique avec les sujets psychotiques était inopérant ou n'avait pas encore pu trouver une méthode satisfaisante[3]. Il était dans une position d'attente et de recherche[4]. Lacan a repris l'essentiel du point de vue freudien quand il a posé sa « Question préliminaire à tout traitement possible de la psychose »[5]. Cependant, concernant le transfert, il a avancé une proposition, même s'il s'agit d'une simple indication, qui peut nous être utile pour aborder la question de la pratique. A la fin du texte, il évoque une modification ou un déplacement de la position de l'analyste qu'il désigne comme « manœuvre du transfert »[6]. En dehors de cette allusion, dans la « Question préliminaire », nous n'avons pas d'autres développements. Par contre, la question du transfert est reprise dans la « Présentation des *Mémoires d'un névropathe »,* quelques dix ans plus tard, lorsque Lacan précise que, dans la psychose, « le clinicien doit s'accommoder à une conception du sujet, d'où il ressort que comme sujet il n'est pas étranger au lien qui le met (…) en position d'objet d'une sorte d'érotomanie mortifiante »[7]. L'indication concerne cette fois-ci la spécificité du transfert qui est en jeu dans la psychose. De là, nous pouvons tenter de déduire le type de manœuvre ou de réponse, si l'on veut, qui lui convient.

I

Le transfert de l'Autre

Or, au moment de réfléchir au thème de la journée, je me suis aperçu que la question des « réponses au transfert », en ce qui concerne la psychose, devait, dans un premier temps, être prise à l'envers. Car les réponses qui y sont mises en acte sont d'abord celles du sujet. C'est d'abord à un transfert qui le précède en quelque sorte, celui qui pourrait être désigné

---

2 Voir à ce propos A. Zenoni, Symptôme et lien social, *Mental*, n° 17, 2006, p. 127-132.
3 S. Freud, *Abrégé de psychanalyse*, P.U.F., Paris, 1970, p.41.
4 J.-C. Maleval, *La forclusion du Nom-du-Père*, Seuil, Paris, 2000, p. 349.
5 J. Lacan *Ecrits*, Seuil, Paris, 1966.
6 J. Lacan, *op. cit*, p. 583.
7 J. Lacan, *Autres écrits*, Seuil, Paris, 2001, p.217.

comme le transfert de l'Autre, que le sujet psychotique répond. Dans la psychose, il s'agit moins d'un transfert qui serait plus passionnel ou plus emballé que celui qui est en jeu dans la névrose, que d'un transfert de structure différente. Concevoir et traiter le transfert dans la psychose comme une exagération du transfert pour ainsi dire courant est une erreur. N'est-ce pas ce que l'on serait porté à comprendre, par exemple, de la description qu'en donne P.-L. Assoun lorsque, en parlant de l'érotomanie, il dit qu' « il y a quelque chose au principe de l'analyse qui contient la possibilité de l'emballement érotomaniaque » [8] ? « Celui que, comme analysant, je suppose me savoir, celui-là je suis porté à l'aimer. Celui qui me confronte avec l'objet premier de la demande me porte à une boulimie amoureuse, susceptible de déteindre sur sa personne, fut-elle modeste » etc. Certes, les phénomènes de la relation au thérapeute, positifs ou négatifs, peuvent être perçus comme similaires dans les deux cas, au caractère excessif près. Mais, dans la psychose, plus fondamentalement, il s'agit d'une *inversion* de la supposition : c'est l'Autre qui est porté à m'aimer, c'est l'Autre qui me suppose être son objet premier. Dans la névrose, le sujet *suppose* que l'Autre sait ou que l'Autre veut (sa castration, par exemple[9]) . Dans la psychose, par contre, le vouloir de l'Autre *s'impose*, son appétit de savoir *s'impose.* Le transfert dans la psychose est bien aussi un transfert. Mais, à l'état spontané, hors analyse, il comporte cette inversion structurelle de la place de l'objet. Le fait d'être dans la position de cause première de l'intérêt de l'Autre est ce qui caractérise la structure du lien psychotique à l'Autre.

Actualité du transfert

Avant d'aller plus loin, il sera peut-être utile de rappeler ce que l' enseignement de Lacan a apporté comme transformation à la conception du transfert en général. Par rapport à Freud, et surtout par rapport à ce qu'est devenue la doctrine freudienne du transfert chez les post-freudiens, Lacan a toujours voulu souligner ce qui relève de l'actuel dans le transfert : actualité, par exemple, de la relation symbolique entre le sujet et l'Autre, par opposition à la relation imaginaire où sont censées se reproduire les relations anciennes, celles de l'enfance ; actualité de ce que le sujet demande à l'Autre du simple fait de lui parler : demande d'amour ; actualité de la satisfaction pulsionnelle inconsciente que l'analysant retire de l'expérience même de l'analyse. En somme, le transfert est conçu par Lacan comme étant avant tout une « mise en acte » d'une structure actuelle (demande d'amour, fantasme, « réalité de

[8] P.-L. Assoun, "Erotomanie de transfert", in *penser/rêver*, Mercure de France, printemps 2004, p. 27-28.
[9] J. Lacan, « Subversion du sujet et dialectique du désir », *Ecrits*, p. 826.

l'inconscient »), et non comme une répétition du passé. Dans la psychose également, le transfert est une mise en acte, à ceci près que la structure de ce qui est mis en acte est inversée.

Prenons la question selon la perspective du transfert comme amour, par exemple, plus précisément, comme demande d'amour adressée à l'Autre. Une telle demande suppose que c'est dans l'Autre que réside la raison de mon existence. Elle transpose dans l'Autre ce qui manque au savoir que j'ai de moi-même, ce qui manque à ma satisfaction. L'amour transpose dans l'Autre, de qui j'espère l'obtenir et à qui ma demande s'adresse, ce qui touche, disons, à mon manque le plus intime, à ce qui me manque de plus réel. Le transfert désigne précisément ce mouvement qui va du manque subjectif vers le recel de l'Autre, vers l'Autre dont le désir est supposé receler la réponse à la question de ma vie.

Or, la première chose qui frappe dans le transfert à l'œuvre dans la psychose, est le fait qu'il s'agit, non pas d'une demande d'amour, mais bien d'une *réponse à l'amour***,** pour prendre ici l'amour comme le nom générique des diverses formes que le désir de l'Autre peut prendre. Que ce désir prenne la forme de l'attention, de l'impossibilité à se passer de vous, de la curiosité, de l'indiscrétion, voire de la malveillance, il est en tout état de cause essentiellement motivé par vous, vous croyez qu'il n'est concerné que par vous[10]. Ce n'est pas votre être qui se trouve dans l'Autre, dans son désir ; c'est son être à lui, l'être qui lui manque que l'Autre trouve en vous. Au fond, la « réponse au transfert » est d'abord, dans la psychose, une réponse à ce que l'Autre veut du sujet, soit que cette volonté soit masquée, cachée, soit qu'elle soit manifeste, dévoilée (comme dans le cas, relaté par Sérieux et Capgras, de l'homme que la comédienne regarde tous les soirs du haut de la scène où elle joue). Dès lors, la notion de « manœuvre du transfert », dans le chef de l'analyste ou du thérapeute, tient compte cette inversion de la demande immanente au transfert. Elle ne peut faire fi de cette inversion du rapport libidinal à l'Autre.

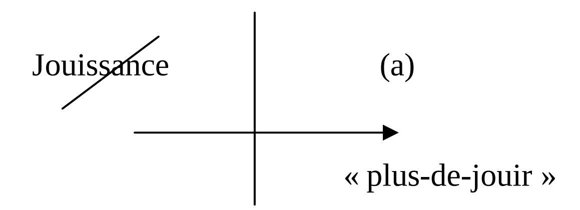
Destins de la libido

Un petit rappel s'impose ici concernant la *libido*, que nous prenons désormais dans le sens que la notion lacanienne de jouissance permet de préciser. En effet, en soulignant les traits qui distinguent, chez Freud, la satisfaction libidinale de la simple satisfaction des besoins nécessaires à la survie de l'organisme, Lacan isole, avec la notion de jouissance, ce

[10] J. Lacan, Conférences et entretiens dans des universités nord-américaines, *Scilicet* 6/7, Paris, Seuil, 1976, p.9.

qui dans la satisfaction « libidinale » ne relève pas de l'expérience animale et caractérise, au contraire, une expérience qui se spécifie d'être immergée, pour le meilleur et pour le pire, dans les langues et les civilisations.

Or, cette jouissance, liée à la condition parlante de l'être humain, peut trouver deux destins, peut prendre deux statuts. Dans un cas, elle est effacée, négativée, ou, selon une autre version, impossible. Son annulation ou sa déperdition opère alors, sous la forme d'« objets perdus », les objets *(a)*, comme la cause d'un mouvement de recherche et de récupération qui donne à l'expérience humaine, observée cliniquement, l'allure d'un ratage recourrant. Perdue, la



jouissance se situe désormais dans le registre de la réalité, à savoir dans la dimension sociale, culturelle, politique, professionnelle, artistique, etc. où elle est active – dans les diverses modalités de ce que Lacan désigne par « discours ». Sa négativation est équivalente à sa transposition dans le symbolique, dans la dimension de l'Autre, au titre de motivation inconsciente, au titre de « cause du désir » enchâssée dans un fantasme : *(a)*. Ou encore, elle est le « plus de jouir » qui se faufile entre les éléments de la réalité et les mailles du lien social. Elle se dit désormais « entre les lignes » (elle s'« inter-dit »). Son « transfert » vers le discours, vers les semblants, est donc l'autre face de sa perte ou de son effacement sur le plan du réel.

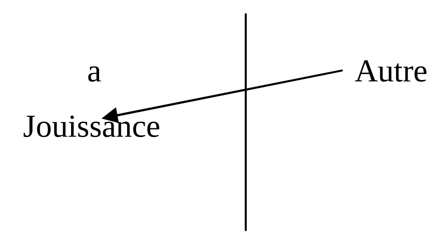
Cependant, dans d'autres cas, cette substance libidinale n'est pas effacée et transférée à l'Autre sous la forme de *(a)*. Autrement dit, l'objet *a* n'est pas sectionné du sujet, n'est pas « extrait »[11]. Lorsque le transfert de *(a)* n'a pas lieu, le symbolique n'opère pas comme « meurtre de la chose », comme négativation du réel. Au contraire, le réel prend le pas sur le symbolique, au point de « réelliser » le symbolique lui-même. D'une part, le symbolique tend à se rabattre sur le réel et à devenir, à la limite – limite schizophrénique, déjà signalée par Freud –, lui-même réel. D'autre part, la libido, au lieu de se localiser dans les « zones

---

[11] J. Lacan, *Ecrits*, Paris, Seuil, 1966, p. 554 (note).

érogènes », dans le fantasme inconscient, tend à sortir des limites du semblant et à passer du côté du réel.

De cette deuxième configuration de la *libido*, il peut résulter soit une absence ou un évitement du transfert, – et c'est le versant schizophrénique de la psychose (encore que nous ne rencontrions que rarement une schizophrénie pure[12], mais le plus souvent des formes « mixtes », qui comportent également, à des degrés différents, un affrontement avec l'Autre) – ; soit, sur le versant paranoïaque ou paranoïde, une présence évidente du transfert, mais dont la structure est celle de l'inversion : inversion du sens de la libido, qui va du symbolique vers le réel ou de l'Autre vers le sujet-jouissance, indiquée par cette flèche.



Ici, l'« objet perdu » ne fonctionne pas dans la trame de la réalité comme cause du désir pour le sujet, comme pôle de ses motivations, mais il fonctionne, *inséparable du sujet*, comme l'« objet perdu » de l'Autre. C'est le sujet qui réalise et incarne ce qui manque à l'Autre comme jouissance. La réalité se met à graviter autour du sujet, elle se polarise sur lui.

Une érotomanie généralisée

Sur la base de cette inversion, nous pouvons alors étendre à tous les phénomènes transférentiels de la psychose la logique qui est mise spécialement en évidence par le phénomène érotomaniaque. En effet, sous une forme ou l'autre, le transfert dans la psychose comporte toujours un Autre qui cherche et qui poursuit le sujet, qui lui veut quelque chose. Que cette volonté de l'Autre prenne la forme de l'amour, de l'admiration et de la protection ou qu'elle prenne la forme de la moquerie, de l'insulte et de l'exploitation, le sujet en est, de tout manière, la cible et la cause. Certes, il n'est pas à négliger le fait que sur le plan du supportable, l'érotomanie au sens restreint, soit l'amour de l'Autre, peut être considéré

[12] Dans les formes les plus autistiques de la psychose la dimension de l'Autre paraît souvent se limiter à la personne de la mère. S'il arrive au sujet de regarder au-delà de la mère, c'est tout au plus pour y dénoncer, ironiquement, le vide de tout sens, l'inexistence de l'Autre. Voir J.-A. Miller, Clinique ironique, *La Cause freudienne*, n° 23, 1993.

comme une sorte de « traitement » spontanée de ce qu'a de persécutif la convoitise de l'Autre. Et, de ce point de vue, se réaliser ou tendre à se réaliser comme « La femme » de l'Autre peut être également envisagé comme une variante de ce même traitement, fut-elle délirante, dans la mesure où elle revient à voiler d'un semblant ce qu'a de réel la condition d'objet de jouissance de l'Autre. Mais, à la racine, les deux formes ont la même structure, bien qu'elles soient de signe opposé.

Soit l'intérêt que le sujet suscite lui est agréable, la curiosité dont il fait l'objet est légitime, l'attention qu'on lui porte justifiée, étant à juste titre que l'Autre trouve en lui, prioritairement, de quoi être heureux. Soit l'intérêt de l'Autre lui apparaît malveillant, sa curiosité une intrusion, sa gentillesse une manipulation, car, de toute façon, ce qu'il veut, c'est jouir à ses dépens. Le sujet évolue donc dans un environnement qui peut prendre deux colorations, deux styles différents, parfois en même temps, mais dont il est, en tout cas, le pôle d'attraction.

D'une part, le sujet a à faire à un entourage admiratif, favorable, désireux de l'avoir comme *leader* ou comme amant. Ainsi, il se vit et il se présente dans le lien social comme étant effectivement le centre d'un intérêt qui va de soi ou qui lui est dû. Si bien que son attitude est déjà une réponse à ce qui s'impose à lui comme un constat : « nous nous aimons », « ils me veulent ». L'indistinction par rapport à l'objet peut ainsi amener le sujet à vouloir constamment concerner l'Autre, comme si l'Autre ne pouvait, et ne devait, penser à autre chose que lui. A travers ce que nous appelons parfois, dans notre langage courant, « un transfert massif » ou « une demande massive », s'exprime, en réalité, la conviction massive – à savoir la certitude, qui est moins psychologique qu'« ontologique » – d'être la cause de ce qui mobilise l'Autre, la cause de son intérêt. C'est ainsi que l'adresse peut prendre la forme de l'intransigeance de la demande ou de l'exigence de la réponse immédiate, qui donne souvent aussi l'impression que le sujet ne peut se concevoir que dans un statut d'exception au regard des conventions et des règles implicites qui régissent la vie en commun. Lors de la « réunion communautaire » dans l'institution, par exemple, il s'y met au centre, au sens où tout ce qui y est débattu : les questions d'organisation, les projets d'activité, les changements dans le personnel, le rappel des règles, etc. trouvent tout de suite chez lui une sorte d'écho personnel, comme si l'institution devait prioritairement ou centralement compter sur lui ou avec lui. Ce constat qui nous amène, d'ailleurs, à éviter de confier des fonctions de responsabilité à l'égard d'autres résidents à l'un d'entre eux, de manière à ne pas lui infliger une position qu'il ne peut assumer dans le semblant. Parfois, c'est à des formes de « générosité » ou de disponibilité illimitées que cette coïncidence avec l'objet de l'Autre peut donner lieu. En étant, par

définition, ce dont l'Autre manque, toute manifestation du besoin, de l'infirmité ou de l'incapacité de l'Autre aspirent le sujet vers la place de ce qui les comble, dans une sorte d'« impossibilité à dire non », comme nous le disons volontiers, qui l'expose sans défense à satisfaire les souhaits ou les ordres des autres. Néanmoins, cadrée par un rôle, calée dans une profession ou dans un « bénévolat », où le lien social consisterait à soigner, aider, assister, cette position pourrait constituer pour certains sujets une manière de s'y inscrire sans avoir à se confronter sans défense à la volonté de l'Autre. Parfois, enfin, c'est plus imperceptiblement que l'attente de l'Autre se manifeste, notamment sous la forme discrète d'une inversion de la demande. Ainsi tel sujet peut s'adresser au thérapeute sous la forme d'un « Vous voulez me parler ? Vous avez besoin de moi ? », là où il serait plutôt attendu que ce soit lui, le sujet, qui formule une demande : « est-ce que je peux vous parler ? » ou « je voudrais vous voir ».

Aussi, cet « attachement » à l'Autre comporte un envers, qui manque rarement de se manifester. Pour peu que le thérapeute ou le partenaire s'absente, vaque à ses occupations ou s'entretienne avec quelqu'un d'autre, le sujet a le sentiment, qu'il exprime parfois violemment, d'être laissé tomber, d'être rejeté ou d'être abandonné. C'est pourquoi aussi, même si le lien n'est pas engagé, le sujet peut continuer à postuler qu'il est toujours ce dont l'Autre a à être concerné. « C'est insupportable qu'elle puisse continuer à vivre sa vie sans être tracassée par ce qu'elle provoque en moi, sans être consciente de la responsabilité qu'elle a envers moi », déclare, par exemple, un homme à qui une femme a refusé de répondre. Comment l'Autre peut-il à ce point ne pas être concerné par moi ?

D'autre part, lorsque son être d'objet-cause n'est pas suffisamment habillé d' « amabilité », le sujet peut se vivre comme étant au centre d'un environnement hostile ou menaçant. Souvent, il s'agit moins de quelque chose qu'il observe dans le comportement d'autrui que d'une intention cachée qu'il y détecte. C'est pourquoi, comme le déclare un patient, il vaut mieux avoir à faire à des critiques qu'à des compliments, car, dans le cas des premières, on est sûr au moins que l'autre n'a pas « une idée derrière la tête », tandis que, dans l'autre cas, on ne sait pas très bien ce qu'il vous cache. Ainsi, même des sentiments amoureux de la part d'une autre personne peuvent être expérimentés par le sujet comme recelant quelque chose d'inquiétant. « Que veut-elle de moi ? » s'interroge inquiet un patient.

Sur ce versant, « le transfert de l'Autre » est perçu d'une manière négative, puisque c'est à son propre détriment que le sujet l'intéresse. L'activité essentielle de l'Autre consiste à s'occuper du sujet, certes, mais pour se payer de sa tête, profiter de lui, jouer avec ses pieds, faire de la magie noire à son encontre. Et néanmoins, même lorsque les phénomènes sont négatifs, leur ressort ultime reste le statut d'exception du sujet. Il est vrai que l'Autre tend

des pièges, répand des propos malveillants, possède les appareils émetteurs qui nuisent à son corps. Mais l'essentiel est que toute cette agitation de l'Autre a sa cause privilégiée dans le sujet. C'est le sujet qui est la source du malin plaisir que l'Autre prend ou retire de ses expériences, de ses allusions malveillantes, de ses injures. Elles prouvent bien que l'Autre est un jouisseur pervers et manipulateur, mais elles prouvent aussi que, cette jouissance, l'Autre ne peut la trouver que dans le sujet.

Parfois, les deux versants du transfert, le versant amoureux et le versant persécutif, se confondent dans la même relation, ce qui montre, une fois de plus, l'identité de structure sous la diversité des phénomènes. Ainsi, tel sujet peut dire de la femme dont il est l'aimé – puisqu'il a bien vu qu'elle était sensible à ses charmes, bien qu'elle refuse de l'admettre – qu'elle se fout de lui et qu'elle mérite donc « une bonne leçon ». Mais, en même temps, il ne cesse pas de vouloir lui rendre des services ou de lui faire parvenir des cadeaux. Dans d'autres cas, c'est la manière dont un sujet surveille celui « qui le cherche » et veut lui nuire qui laisse transparaître une étrange fascination pour le persécuteur, allant même jusqu'à lui faire adopter telle ou telle caractéristique de son habillement et de sa parole.

Phénomènes et structure

Sous sa forme ordinaire, c'est-à-dire sous sa forme non délirante, le « transfert de l'Autre », ne se manifeste pas nécessairement par la conviction que c'est l'Autre qui a commencé, qui a fait signe le premier. Elle peut aussi se manifester, *au niveau du phénomène*, par une initiative du sujet, par un geste de sa part, par son passage à l'acte. Téléphoner cinq fois par jour, tous les jours, à sa fille ou à son partenaire peut sembler exprimer de l'attachement, mais traduit en fait l'attachement à être objet-de-l'Autre, la vérification d'être ce qui lui manque. Il ne faut pas nécessairement que le sujet déclare que l'Autre l'aime pour être dans un contexte érotomaniaque. Au niveau du phénomène, le sujet peut très bien déclarer qu'il aime l'Autre. Mais, au niveau de la structure, cet amour repose sur la certitude d'être l'objet dont l'Autre ne peut se passer, l'objet qui l'anime. C'est ainsi qu'on peut dire que l'Autre s'y réduit, fondamentalement, à une coque vide, puisqu'il ne recèle pas l'objet-cause du désir. Celui-ci est, en effet, du côté du sujet, « dans sa poche », selon une formule de Lacan. C'est pourquoi, parlant de l'amour dans la psychose, Lacan peut dire aussi qu'il s'agit

d'« un amour mort »[13] ou d'« une sorte de faillite en ce qui concerne l'accomplissement de ce qui est appelé « amour » »[14].

Que le don d'un cadeau, l'envoi d'une lettre, la proposition de rendre un service se produise dès l'instant où le sujet fait la connaissance de telle personne, dès le jour où l'étudiante commence son stage dans l'institution, par exemple, ce détail du phénomène laisse entrevoir la structure d'inversion du transfert, même si le phénomène présente l'aspect de l'amour. C'est pourquoi l'Autre serait bien malvenu de décliner ces offres, ou de ne pas se sentir flatté par des tels hommages, car cela voudrait dire que le sujet n'est pas à sa hauteur, n'est pas ce dont l'Autre pourrait être en manque. Le caractère intempestif du cadeau, l'empressement dans la disponibilité, la note de familiarité ou de complicité soudainement exprimée, sous l'apparence d'être un mouvement qui va vers l'Autre, traduisent, en fait, une orientation inversée du transfert : ce n'est pas l'Autre qui compte pour le sujet, mais c'est le sujet qui compte, qui doit compter pour l'Autre. L'Autre ne peut pas, par définition, ne pas se sentir comblé par l'offre du sujet, comme il se voit au sentiment d'injustice et de rejet que celui-ci éprouve devant le peu d'attention ou le refus poli que l'Autre lui oppose.

Des passages à l'acte séducteurs peuvent aussi donner l'impression que l'initiative vient du sujet, que le transfert va du sujet vers l'Autre, mais leur logique montre qu'il s'agit du contraire. Telle femme, par exemple, se sent attirée par les gars « qui ont l'air macho », les gars « qui ne se laissent pas faire » et qui ne peuvent donc pas se satisfaire d'une femme quelconque. Ce ne sont pas tant les gars qui incarnent l'irrésistible pour ce sujet que sa certitude d'être la femme qu'il leur faut, celle qui fera leur bonheur. C'est pourquoi il ne faut pas lire cette attitude comme de la provocation ou de la séduction, destinées à éveiller ou à tenir le désir de l'Autre en haleine, mais comme un appel qui s'impose au sujet. « Je me sens obligée d'aller vers eux », comme elle dit. Elle va donc leur parler dans le bus, dans la rue. Elle s'offre, à partir de sa « certitude », à partir de son être : elle réalise la jouissance qui leur manque. C'est pourquoi la structure du transfert érotomaniaque ne se manifeste pas seulement dans les comportements exhibitionnistes délirants – se mettre toute nue devant le Palais royal, par exemple –, mais également par des passages à l'acte discrets, irrépressibles, parfois énigmatiques pour le sujet lui-même. Ainsi, telle patiente constate ne pas pouvoir s'empêcher de relever ses jupes au moment de dépasser un camion sur l'autoroute. Ou tel père s'obstine à ne pas laisser dormir sa petite fille ailleurs que chez lui, de crainte qu'elle finisse par l'aimer moins qu'elle ne l'aime maintenant.

---

[13] J. Lacan, *Le Séminaire, Livre III*, Paris, Seuil, 1981, pp. 287-288.
[14] J. Lacan, Conférences et entretiens dans des universités nord-américaines, *Scilicet* 6/7, 1976, p.16.

II

Les conditions d'un autre transfert

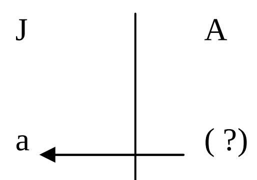
Certains auteurs choisissent d'aborder la question de la réponse au transfert psychotique sous l'angle de l' « analogie » existante entre la position de l'analyste et la position du sujet psychotique dans le transfert[15]. Pour intéressante qu'elle soit sur le plan théorique, cette analogie néglige l'angle qui est plus intéressant sur le plan de la pratique, celui de la différence entre le transfert dans la névrose et le transfert dans la psychose. La référence à une « manœuvre du transfert » dans la « Question préliminaire » laisse déjà entendre, en effet, que la structure du transfert psychotique va devoir demander une réponse, de la part de l'analyste ou du thérapeute cette fois-ci, qui comporte une modalité de présence et d'intervention différente de celle qui caractérise la réponse au transfert névrotique. Dans les *Ecrits*, Lacan utilise d'ailleurs cette notion de « manœuvre » uniquement dans le contexte de la psychose, me semble-t-il.

Dans la névrose, le désir de l'Autre – c'est-à-dire ce qui, au lieu de l'Autre, échappe au savoir, à la prévision, à la maîtrise, soit l'énigme de son énonciation et de son vouloir – est la cause de la question du sujet, ainsi que l'expérimente d'une manière paradigmatique le sujet par excellence qu'est le sujet hystérique. La question du sujet, la question qu'est le sujet : « Est-ce qu'il pense à moi ? », « Que veut-il de moi ? » est, en tant que telle, un transfert. Elle transpose l'être du sujet dans le désir de l'Autre. C'est pourquoi, dans une analyse, le désir de l'Autre fonctionne comme cause. Dans la mesure où la présence de l'analyste, ses dits comme son silence, suscitent la question qui fait travailler l'analysant – « Où veut-il en venir ? Qu'est ce qu'il a voulu dire ? Dans quelle direction veut-il que j'aille ?» – c'est le désir de l'Autre qui est investi, c'est dans le désir de l'Autre qu'est transféré ce qui cause la parole analysante, qu'est transférée la réponse attendue.

La structure du transfert dans la psychose implique, au contraire, une inversion de la place de l'objet, dès lors qu'il ne s'agit plus de *question*, mais de *certitude.* La question, silencieuse, du sujet – « Est-ce que je lui manque un peu ? » ou « Est-ce qu'il pense à moi ? », qui vise, en somme, dans l'Autre cette inconnue de son désir – s'inverse ici en

[15] J. Allouch, Il y a un transfert psychotique, *Littoral*, n° 21, 1986.

certitude d'être l'objet de la question de l'Autre et le but de sa recherche, que cela le flatte ou que cela le menace.. C'est l'Autre qui doit se demander si vous pensez à lui, s'il vous manque. La question sur l'Autre s'inverse en question de l'Autre sur vous.



C'est l'Autre qui est curieux de savoir ce que vous pensez. C'est l'Autre qui cherche en vous ce qui manque à son savoir et/ou à sa jouissance. Son apparente indifférence cache en fait son branchement sur vous. Et c'est vous qui vous présentez comme pouvant apporter la réponse qui lui manque, autrement dit incarner, pour votre bonheur ou pour votre malheur, son « objet perdu ». L'« aimé » est le sujet, l' « amant » est l'Autre, pour évoquer ici la grande opposition qui structure le Séminaire de Lacan sur *Le transfert.* Dès lors, cette différence de localisation de l'objet du transfert va commander une « manœuvre » du thérapeute qui tient compte de cette différence même.

1. Mise entre parenthèse de la volonté de l'Autre

La première visée de la manœuvre doit consister à « traiter » notre transfert, c'est-à-dire à nous distinguer de l'Autre qui est censé se brancher sur l'être du sujet[16]. Elle comporte, bien évidemment, que nous nous décalions par rapport à la visée de lui plaire ou de lui être sympathique. Mais elle comporte aussi de se décaler par rapport à la visée de lui appliquer, fût-il pour son amélioration, le projet que nous aurions élaboré ou que nous serions même dans l'obligation d'avoir à son propos. La célèbre phrase – « ici, ce n'est pas un hôtel » –, qui tôt ou tard ne manque pas d'être prononcée à l'adresse du patient hospitalisé, ne traduit pas, il est vrai, le désir de plaire au sujet, mais elle laisse néanmoins entendre une nette volonté le

[16] On peut trouver une illustration simple, mais éclairante, de cette manœuvre dans la petite séquence qui met en présence une jeune résidante de l'institution et une intervenante lors d'un « atelier maquillage ». Celle-ci constate qu' « attribuer un nom à son maquillage ou à elle-même : « maquillage de princesse, comme ça tu es une princesse », ou bien lui dire : « Tu es belle comme ça » ne font qu'érotiser l'activité. Elle mime alors l'acte sexuel ; le rouge à lèvres devient un pénis ; elle se roule par terre sans pouvoir s'arrêter. Par contre, se centrer sur la qualité de la réalisation du maquillage (…), sur la manière de faire les choses (…) et introduire des oppositions : « C'est trop, pas assez » ou « La couleur de ce chemisier va très bien avec ce pantalon », l'apaisent ». S. Bengochea, L'enfant qui est ce qu'elle fait, *Les feuillets du Courtil*, n° 22, 2004, p.25.

concernant. Ce qu'on veut de lui, c'est qu'il se bouge, qu'il suive le programme, qu'il évolue. « Ici, ce n'est pas un hôtel » traduit, d'une manière indirecte, ce qu'on attend, ce qu'on veut de lui. Or, une telle volonté, même bonne, prend dans la psychose la figure de l'Autre qui ne peut se passer de moi, de l'Autre qui me veut quelque chose. Elle confirme le postulat qui stipule que c'est l'Autre qui transfère sur moi, qui puise en moi la raison d'agir et de penser. Or, si telle est la figure de l'Autre de la psychose, il n'y a pas lieu de la présentifier, mais plutôt d'essayer de la dégonfler, en instituant un lieu d'adresse où ne se manifeste pas, sous une forme ou l'autre, le « transfert de l'Autre ». Nous ne sommes pas là pour vouloir quelque chose du sujet, nous sommes là pour qu'il puisse se servir de nous.

2.Une parole sans ambiguïté

Ainsi, la manœuvre porte également, et deuxièmement, sur la parole. Plus précisément, elle porte sur la parole en tant qu'elle ouvre toujours à une dimension d'au-delà : au-delà d'elle-même, au-delà de ce qui est dit ou énoncé, mais aussi au-delà de ce qui est perçu ou montré. Elle porte donc sur la sorte de halo que la parole génère toujours autour d'elle, un halo de sous-entendu, d'allusif, d'implicite. Référons-nous ici au double étage du graphe de la parole, repris ici sous une forme simplifiée :



Le premier étage, en dessous, est l'étage de l'énoncé, de ce qui est dit ; le deuxième étage, au-dessus, ou *au-delà*, correspond à ce qui s'évoque à l'horizon de ce qui est dit, « entre les lignes », le sous-entendu, l'allusion, l'implicite. Le deuxième aspect de la manœuvre du transfert consiste, donc, en une pratique de la parole qui tend le plus possible à mettre pour ainsi dire entre parenthèses l'étage supérieur, à se couper de l' « au-delà » interne de l'énoncé.

Cela comporte notamment d'abandonner tout appui pris dans la dimension de la « compréhension ». Si, dans ma réponse, est présente l'idée que « je comprends ce qui se passe ou ce qui vous arrive » – au lieu de laisser le sujet me l'expliquer lui-même – je fais valoir un au-delà de ce que le sujet dit et, par le fait même, le savoir que j'en ai. Or, une telle

position implique une activité de pensée capable de percevoir ce qui est intime et secret. Elle suppose une capacité d'avoir accès à des motivations qui échappent au sujet lui-même. Se profile alors la dimension d'un Autre qui se fait maître, qui s'assure ou jouit d'une position de maîtrise, aux dépens de la séparation du sujet. C'est pourquoi nous nous tenons à l'écart de tout ce qui pourrait ressembler, dans notre réponse, à une interprétation sur la vérité du sujet. Le simple fait de souligner un lapsus – celui de cette dame, par exemple, qui, au lieu de dire « élémentaire », dit « alimentaire » – peut déclencher une crise de méfiance. En interrogeant le mot du lapsus : « Alimentaire… ? », le thérapeute laisse entendre qu'il y là-derrière une signification qui échappe au sujet, mais non à lui. Dans un autre cas, le patient qui a envoyé une carte à son thérapeute pendant les vacances, lui demande à la rentrée : « Qu'avez-vous pensé de ma carte ? ». Pris de court, le thérapeute répond « Il faut que j'y réfléchisse » et laisse ainsi entendre qu'il doit se mettre au travail pour en extraire Dieu sait quelle signification cachée. Dans la mesure même où le thérapeute pense qu'il faut aller au-delà de ce qui est montré et ne pas se contenter de dire « L'église est jolie, c'est un beau village, etc. », il laisse entendre qu'il existe un au-delà du geste d'envoyer une carte, un au-delà à déchiffrer, et témoigne, ce faisant, d'une faculté d'inspection perçue comme intrusive par le patient.

Décompléter la parole de sa dimension d'« au-delà » ne vaut pas seulement pour les dits du sujet, mais aussi pour les dits du thérapeute ou de l'équipe soignante. Car, ici aussi, peut se manifester le besoin de dire l'au-delà de ce qui est dit, d'expliquer ce qui se fait, de faire comprendre en somme. Le discours qui consiste à communiquer au patient la théorie qui explique la thérapeutique, à lui exposer la méthode de travail de l'équipe ou du thérapeute, constitue à cet égard l'exemple majeur de cet idéal de complétude. Ainsi, lorsqu'une résidente vient nous dire, par exemple, « Magda est dans sa chambre, elle ne va pas bien », au lieu de nous contenter de répondre « Dites-lui qu'elle peut venir me voir dans le bureau », nous pouvons croire utile d'ajouter que, si nous ne montons pas dans la chambre, c'est pour qu'elle puisse faire un pas d'elle-même, pour qu'elle puisse avancer vers l'autonomie. Cependant, de cette manière, nous nous engageons dans un registre de connivence, qui pourra éventuellement déboucher ensuite dans sur la supposition d'un rapport privilégié, voire même sur son exigence.

3.Hors du sens

Contrairement à ce qu'on peut croire de prime abord, le registre du « sens » – « comprendre », « faire comprendre », « trouver un sens », « faire réfléchir », etc. – comporte par définition une dimension de sans limite. En effet, dans le registre du sens, par définition, nous sommes pris dans un renvoi qui ne connaît pas de point d'arrêt. Expliciter le sens d'une phrase suppose de recourir à une autre phrase, laquelle doit à son tour être interprétée par une phrase ultérieure et ainsi de suite, sans fin. Avec le sens, on entre dans un registre qui comporte toujours, structurellement, un non encore compris, un non encore explicité, qui laisse poindre à l'horizon une aura de flou, un halo d'obscurité. C'est ce qui nourrit l' « herméneutique ». Mais c'est ce par quoi, dans la psychose, le sujet risque de se sentir menacé. Le registre sémantique de la parole comporte toujours cette dimension d'au-delà. Il est donc porteur d'une opacité, d'un malentendu, de quelque chose de pas clair, qui , de ce fait, induit l'idée d'une signification énigmatique, toujours prête à s'insinuer dans la parole.

La manœuvre du transfert implique, par conséquent, une orientation de la pratique qui relativise fortement la croyance dans les vertus thérapeutiques du « s'exprimer » et du « mettre en mots ». Car la parole est aussi vecteur de jouissance, comme Lacan le mettra en lumière dans une phase ultérieure de son enseignement, en corrélant justement la notion d'érotomanie de transfert à celle de « sujet de la jouissance ». Il apparaît en effet que, dans la psychose –, mais aussi, à partir de la psychose, dans tout phénomène fait de langage – le symbolique n'est pas un pur et simple substitut du réel, mais comporte lui-même un aspect de réel. Pour prendre un exemple simple, il est clair que l'injure, pour être un moment de parole, n'en comporte pas moins une dimension de réel, une dimension de passage à l'acte. Avec l'injure, ainsi que, à un moindre degré, avec la moquerie ou avec l'ironie, il est sensible que la parole n'est pas simplement disjointe de la jouissance, mais qu'elle peut aussi être vecteur de jouissance. L'hypothèse selon laquelle la parole produirait une annulation de la jouissance par le simple fait d'en parler, par le simple fait de donner un sens à l'événement traumatique et au passage à l'acte, doit donc être révisée, du moins dans la psychose. Car la clinique impose le constat que le « faire parler » est la plupart du temps loin de constituer une source d'apaisement. Nous savons notamment que laisser parler ou faire parler indéfiniment de la jouissance ou de la violence dont le sujet a été l'objet, voire de celle qu'il a lui-même exercée, n'a pas comme effet de l'annuler, mais, d'une manière ou d'une autre, de l'entretenir.

Faut-il choisir le silence ? Ce n'est pas à exclure, ainsi que le suggère la thérapie de cet homme qui, après avoir déjà connu plusieurs thérapeutes, est allé voir un de nos collègues. A la deuxième séance, l'analyste engage l'entretien par un discret: « Et alors ? ». Il s'ensuit un

arrêt des entretiens et une lettre dans laquelle le patient l'apostrophe violemment : « Pourquoi est-ce que vous me dites ça ? Vous voulez encore m'infliger ce que les autres m'ont fait subir ? ». Instruit par cette réaction du sujet, l'analyste se fait alors encore plus discret et ne dit plus rien. Cependant, à une autre séance, lorsque le patient lui dit : « Il faudra que je commence à penser à mon avenir », il le ponctue d'un simple : « C'est sûr ». Là-dessus, nouvelle lettre et nouveau reproche. Finalement, la thérapie atteindra sa forme adéquate lorsque le sujet viendra parler à l'analyste, sans que celui-ci ne dise rien, ne dise strictement rien, et fasse juste un certain sourire au moment de l'accueillir et de le congédier[17].

Toutefois, l'expérience nous apprend aussi qu'une attitude de silence ou de pure écoute est, dans la plupart des cas, une attitude inefficace, sinon menaçante. En un sens, nous sommes toujours un peu entre le Charybde et le Scylla de la conversation et du silence, sans que nous puissions nous référer à un mode d'emploi standard. Cependant, dans tous les cas, s'impose la nécessité d'une certaine discipline dans la parole. Même lorsque nous parlons, et précisément parce que nous ne pouvons nous tenir à une simple attitude de silence, nous veillons à promouvoir un régime du signifiant à… basse intensité sémantique. Nous veillons à neutraliser pour ainsi dire la dimension d'au-delà de la parole. Nous essayons de réduire le plus possible le décalage entre le dit et le dire qui en est constitutif.

Un autre partenaire

1. *Le partenaire-instrument.*

Comment dès lors définir plus avant cette position d'une parole et d'une présence décomplétées ? Quel Autre devons-nous incarner pour ne pas reproduire ou prolonger l'Autre du transfert originaire ?

Mettre l'accent sur la notion d'instrument, c'est-à-dire sur un mode de présence qui évoque l'usage que le sujet peut en faire, plutôt que sur celle du spécialiste et du meneur du jeu, peut être une première façon de définir notre position. C'est dire aussi qu'un tel mode de présence évite de situer le sujet comme objet d'un projet, ou comme point d'application d'un programme et de normes d'évolution pré-établies. Des notions comme « témoin » ou « secrétaire de l'aliéné », auxquelles on peut sans doute ajouter celle de « greffier », de « scribe » ou de « dépositaire » – pour autant qu'elles ne désignent pas une position d'impassibilité, mais bien une manière d'accuser réception, d'entériner, de reconnaître, de

[17] B. Porcheret, L'homme de cristal et le point m, *Conversation du Cerc Uforca*, Paris, juin 2004 (inédit).

soutenir etc.–, se rapprochent déjà de ce mode de présence. Elles peuvent être accompagnées d'un aspect plus « interactif » lorsqu'elles incluent également, ainsi qu'Eric Laurent en a évoqué la pratique[18], la possibilité d'introduire des ponctuations et des points d'arrêt dans le travail de déchiffrage effectué par le sujet. Ceux-ci visent à le soulager de l'obligation illimitée de comprendre, à laquelle il peut être soumis. Il s'agit alors d'introduire des coupures et des espacements dans son travail inlassable d'interprétation des signes, afin que celui-ci ne débouche pas sur une conclusion dans le réel, par un passage à l'acte. Il ne s'agit pas d'annuler la jouissance, mais d'obtenir un autre mode de la nommer qui fasse arrêt à l'interprétation infinie, autrement dit d'en obtenir un autre régime de traitement que celui dont le sujet est en train de faire les frais. Car le régime de l'interprétation peut lui-même être ravageant. Même s'il ne présente pas les caractéristiques « dans le réel » du « traitement » par l'automutilation, la drogue ou l'alcool, il peut également mener, faute d'un arrêt dans le symbolique, à une conclusion par le passage à l'acte.

Il y a donc lieu de prélever dans le discours du sujet des moments qui puissent faire point d'arrêt, ponctuation. Pour tel sujet qui entend les voix des morts, dont celle de sa grand-mère, et est engagé dans des pratiques de spiritisme, on peut trouver une façon de reprendre le « spirit » du spiritisme pour le déplacer vers le registre du spirituel et de la spiritualité. En effet, on peut convenir avec lui que tout dans la réalité n'est pas matériel, qu'une dimension spirituelle la caractérise aussi bien, sans qu'elle doive nécessairement se déployer dans le registre de certitude et de ravage qu'a été le spiritisme.

Citons aussi l'exemple du sujet persécuté par le fait qu'on pense de lui qu'il est pédophile. Au fil de la conversation, le thérapeute essayera, par exemple, de trouver le moyen d'évoquer une notion de « bisexualité », en référence à Freud éventuellement, qui permettra au sujet de se sentir moins persécuté par l'impression d'être observé par les autres. Rappelons également le cas, que nous avons déjà commenté, de la dame qui a l'intuition que le fiancé de sa sœur est amoureux d'elle[19]. Elle commence à lui téléphoner, lui envoyer des lettre, etc. A elle, le thérapeute dira un jour : « Le fait que X vous aime ne vous oblige pas à vous rencontrer ». Ici aussi, le thérapeute ne contrarie pas le sujet, il ne nie pas son idée , mais il la déplace, il introduit un détour. Des phrases comme « Dans la vie, chacun a son style » peuvent aussi avoir un effet d'apaisement pour un sujet quotidiennement aux prises avec ce qu'il perçoit comme une négligence agressive de la part de son partenaire[20]. Parfois, il s'agit

[18] E. Laurent, Interpréter la psychose au quotidien, *Cnversation du Cerc Uforca*, Paris 2005, (inédit)
[19] C. D. Garcia, La captive, in Collectif, *L'amour dans les psychoses*, Seuil, Paris, 2004.
[20] F. Biagi-Chai, Destins de femmes, variétés de jouissances, La Cause freudienne, 45, 2000, p. 115.

de se limiter à des énoncés qui consistent à dire que A n'est pas B, simplement, au lieu de fournir la signification de A. En somme, il s'agit de pratiquer un déplacement de l'accent vers la dimension *syntaxique*, formelle, du langage – où la logique, la classification, la codification, et, par là même, la lettre et l'écriture jouent un rôle important – et contribuer ainsi à réduire les effets de signifié qu'entraîne la pratique spontanée, intersubjective de la parole.

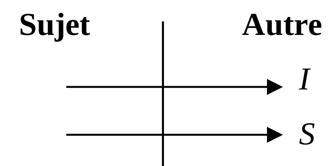
2. *Désactivation du transfert de l'Autre.*

La position à occuper dans le transfert psychotique peut être définie, dans les termes d'un Lacan plus classique, comme celle d'une sorte d' *Idéal du Moi* « extérieur » qui viendrait prendre la place d'un Idéal du Moi « intérieur » non opérant ou non pleinement opérant. Si le thérapeute ne se place pas dans le prolongement de l'Autre qui veut quelque chose[21], le sujet peut rencontrer en lui une sorte de repère symbolique externe, là où le repère interne fait défaut, au lieu de s'affronter à sa volonté. On peut trouver dans les *Ecrits*, à partir de la page 573, une allusion à la possibilité d'une autre configuration de l'Autre que celle qui risque d'être, à défaut de Nom-du-Père, persécutive ou intrusive. Il est possible de présentifier un Autre où la dimension du désir, et donc aussi celle du « transfert de l'Autre », est en quelque sorte désactivée. L'Autre est alors plus proche de la position d'une pure fonction signifiante, réduite au seul signifiant S1, autre façon d'écrire la notion d'Idéal du Moi. Comme J.-A. Miller a eu l'occasion de le noter[22], il s'agit, au fond, de la fonction un peu bête, « mensongère », de garant de l'ordre du monde. A partir du moment où cette nouvelle forme d'adresse à l'Autre se fixe, devient habituelle, une certaine stabilité et des effets d'apaisement peuvent se produire. Elle vient assurer un point *d'où* le sujet parle, une écoute *d'où* il s'oriente, qui ne sont plus constitués par ce que l'Autre veut de lui. Ainsi, le sujet lui-même pourra, par exemple, témoigner du fait que dans telle conjoncture difficile il a pensé à vous ou qu'il s'est demandé ce que vous auriez pensé de ça. Cette adresse aura fonctionné pour lui comme une sorte de boussole.

Lorsque nous manœuvrons de manière à ne pas être dans la position où le Dr Flechsig se tenait par rapport à Daniel Paul Schreber, le sujet peut s'adresser à nous sur un autre mode que celui de devoir réagir à notre transfert, positif ou négatif. Lorsque nous mettons entre parenthèse notre désir personnel, pour être dans une position de sécretaire-témoin-assistant

[21] « Ici, je ne me sens pas jugée par vous », « Ici, on ne veut pas me guérir malgré moi » : autant de témoignages qui expriment l'émergence d'un autre lien avec l'Autre.
[22] J.-A. Miller et al., *La pareja y el amor*, Barcelona, Paidos, 2003, p. 229.

ou autre équivalent, le sujet peut s'adresser à nous sans devoir tenir compte de ce que nous avons « derrière la tête ». Un autre transfert peut ainsi surgir, *du côté du sujet* cette fois-ci – au-delà, sinon à la place, du transfert de l'Autre auquel il est originairement exposé – où la dimension de ce qui le sollicite comme « réponse du réel » est absente ou réduite. Il s'agit maintenant d'un lien social le plus possible dépourvu d'enjeux de jouissance, essentiellement situé dans un registre de semblant, où les vecteurs, symbolique et imaginaire, sont mis en jeu sans être polarisés par le réel du sujet. On peut ainsi représenter le schéma de ce nouveau transfert, qu'on pourrait qualifier d' « anérotique », au moyen de ces deux vecteurs ainsi orientés : vers l'Autre à partir du sujet, et d'un troisième, de sens contraire, tourné vers le sujet, mais qui absent, parce que désactivé.



3. *Réglage de l'Autre.*

Pour terminer, rappelons un autre aspect du traitement de la parole, celui qui vise son caractère impératif. Celui-ci est, certes, inhérent à l'articulation comme telle du signifiant[23], mais est spécialement mis en jeu lorsque, en institution notamment, la parole est celle de celui ou de ceux qui doivent assurer la possibilité d'une vie en commun vivable. L'expérience nous a montré que ce « traitement » peut opérer, essentiellement, selon deux modalités : par une régulation et par une pluralisation de l'Autre.

D'une part, l'Autre se présente comme « réglé » lorsque l'autorité des responsables est assumée de façon à être elle-même soumise à l'autorité supérieure d'une loi qui vaut pour les responsables eux-mêmes. L'autorité est alors reconnue plus comme un fait de responsabilité que comme un fait de pouvoir.

La « pluralisation » de l'Autre, d'autre part, a pour but de favoriser une dilution de la dimension attractive ou persécutive du transfert de l'Autre. C'est ce qui se passe, notamment en institution, lorsque nous élevons une nécessité pratique de fonctionnement, celle d'être à plusieurs, au rang de principe de travail, de style de présence, comme moyen de « traiter l'Autre ». A ce propos, il serait intéressant d'étudier ce qui dans d'autres contextes théoriques

[23] J. Lacan, *Ecrits*, p. 533.

ou institutionnels s’entend par la notion de transfert « multifocal », « diffracté » ou « fragmenté ». En quoi cette notion rejoint-elle ou ne rejoint-elle pas ce que nous visons quand nous parlons de « pratique à plusieurs » ? La pluralisation de l’Autre est, pour nous, une manière de traiter notre transfert, c’est-à-dire de traiter la potentialité d’érotomanie ou de persécution que le « transfert de l’Autre » comporte. Par contre, il nous semble que pour d’autres auteurs la pluralisation est plutôt conçue comme une caractéristique de la clinique du sujet, comme une caractéristique de son transfert : c’est le sujet lui-même qui est diffracté, qui est « pluriel », en référence sans doute au morcellement schizophrénique.

A partir de cette discussion sur pluralisation de l’Autre et/ou pluralisation du sujet, il reste, en effet, à affronter toute la question du transfert sur le versant de la psychose où, contrairement à ce qu’expérimente le sujet paranoïaque, l’Autre est inexistant ou radicalement évité, soit sur le versant schizophrénique. Cela pourrait faire l’objet d’une étude en soi, qui pourrait contribuer à enrichir nos discussions lors de la journée du 14 septembre ou faire même l’objet d’une autre journée de travail.

RÉFÉRENCE BIBLIOGRAPHIQUE

ALLOUCH, J. (1986) “Il y a un transfert psychotique”, *Littoral*, n° 21, 1986.

ASSOUN, P.-L. (2004) “Erotomanie de transfert”, in *penser/rêver*, Mercure de France, printemps, p. 27-28.

BENGOCHEA, S. (2004) “L’enfant qui est ce qu’elle fait”, *Les feuillets du Courtil*, n° 22, p.25.

BIAGI-CHAI, F. (2000) Destins de femmes, variétés de jouissances, La Cause freudienne, 45, p. 115.

FREUD, S. (1970) *Abrégé de psychanalyse*, P.U.F., Paris, p.41.

GARCIA, C. D. (2004) “La captive, in Collectif”, *L’amour dans les psychoses*, Seuil, Paris, 2004.

LACAN, J. (1966) *Ecrits*, Seuil, Paris.

LACAN, J. (1976) Conférences et entretiens dans des universités nord-américaines, *Scilicet* 6/7, Paris, Seuil, p.9.

LACAN, J. (1976) Conférences et entretiens dans des universités nord-américaines, *Scilicet* 6/7, p.16.

LACAN, J. (1981) *Le Séminaire, Livre III*, Paris, Seuil, 1981, pp. 287-288.

LACAN, J. (2001), *Autres écrits*, Seuil, Paris, p.217.

LACAN, J. “Subversion du sujet et dialectique du désir” , in : *Ecrits*, Seuil, p. 826.

LAURENT, E. (2005) “Interpréter la psychose au quotidien”, *Cnversation du Cerc Uforca*, Paris (inédit)

MALEVAL, J.-C. (2000) *La forclusion du Nom-du-Père*, Seuil, Paris, p. 349.

MILLER J.-A. et al (2003)., *La pareja y el amor*, Barcelona, Paidos, p. 229.

MILLER, J.-A. (1993) “Clinique ironique”, *La Cause freudienne*, n° 23, 1993.

PORCHERET, B. (2004) “L’homme de cristal et le point m”, *Conversation du Cerc Uforca*, Paris, juin 2004 (inédit).

ZENONI, A. (2006) Symptôme et lien social, *Mental*, n° 17, p. 127-132.